



## Conseil d'administration

310<sup>e</sup> session, Genève, mars 2011

GB.310/PFA/BS/3

Sous-comité du bâtiment

**PFA/BS**

## POUR INFORMATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### Autres questions

### Réparations urgentes

### Aperçu

**Question traitée**

Le présent document fournit des renseignements concernant des travaux urgents de réparation à effectuer sur l'infrastructure électrique du centre de données du siège de l'OIT.

**Incidences sur le plan des politiques**

Aucune.

**Incidences financières**

Aucune.

**Mesure demandée**

Aucune.

**Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence**

GB.303/PV et GB.303/PFA/4.

1. A sa 303<sup>e</sup> session (novembre 2008), le sous-comité a accepté la proposition, approuvée ensuite par le Conseil d'administration<sup>1</sup>, d'affecter un montant de 500 000 francs suisses, imputé sur le Fonds pour le bâtiment et le logement, aux travaux urgents de réparation et d'entretien des bâtiments appartenant à l'OIT, et d'autoriser le Directeur général à utiliser ces fonds en cas de besoin et à en rendre compte au Sous-comité du bâtiment<sup>2</sup>.
2. En février 2010, deux coupures de courant se sont produites au centre de données du siège de l'Organisation, occasionnant de vifs désagréments aux utilisateurs et des dommages aux systèmes informatiques. Ces pannes sont dues au fait que l'alimentation électrique du centre n'était plus en mesure de répondre aux besoins en matière de traitement de données du Bureau, qui sont en constante progression. En outre, la capacité de l'unité d'alimentation permanente (UPS) n'était plus suffisante pour assurer l'arrêt en toute sécurité des systèmes, en cas de coupure de courant touchant l'ensemble du centre de données. Des mesures à court terme, comme le retrait des installations anciennes (matériel de serveur et écrans), ont été mises en œuvre pour éviter de nouvelles coupures mais n'ont pas suffi à ramener la consommation à un niveau viable sur la durée.
3. En conséquence, pour éviter de nouvelles pannes et d'autres dommages et assurer à l'avenir la fiabilité, la sécurité et la sûreté du centre de données, un montant de 445 088 francs suisses a été affecté à la modernisation de l'infrastructure électrique. Cette somme permettra de financer les travaux suivants: mise à la terre correcte des racks et du plancher du centre de données; nouveau câblage; remplacement des coupe-circuits; remplacement de l'UPS et augmentation de la capacité de celle-ci; et installation de prises supplémentaires. Le Bureau de l'informatique et des communications profitera de l'occasion pour remplacer les câbles du réseau dans le centre de données pour un coût de 100 000 francs suisses, imputé sur son propre budget ordinaire.
4. Pendant la session de novembre 2010 du Conseil d'administration, les membres du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication ont été informés de la nécessité d'entreprendre les travaux susmentionnés. Un appel d'offres international a été lancé au milieu de 2010 en vue de l'exécution de ces travaux, et le marché a été adjugé à la fin de l'année. Sauf circonstances imprévues, les travaux devraient être achevés d'ici à la fin du mois d'avril 2011.

Genève, le 21 janvier 2011

*Document soumis pour information*

<sup>1</sup> Document GB.303/PV, paragr. 241.

<sup>2</sup> Document GB.303/PFA/4.